



MODULE N°9 : PROGRAMMER LES COMMERCES ET LES ACTIVITES ECONOMIQUES

INTERVENANT

FRANÇOIS KOSSMANN, économiste-programmiste, gérant de Valeurs Urbaines

DATE ET FORMAT

Vendredi 21 mai 2021, de 9h à 17h30. Module en distanciel (FOAD)

PRESENTATION

La mixité des fonctions dans le cadre de l'opération urbaine est une injonction légitime des Maîtrises d'Ouvrage au service de la vitalité sociale et économique des territoires, tout comme elle constitue un atout indéniable en termes de qualité de vie et d'animation pour les habitants.e.s.

Malgré cela, la programmation des commerces et des activités économiques « en milieu résidentiel » est souvent un angle mort dans le cadre des études pré-opérationnelles et de faisabilité, rattachées soit en amont à des études stratégiques de planification à l'échelle « macro », soit en aval, à une problématique purement immobilière.

Pourtant, qu'ils s'agissent de pieds d'immeuble à animer ou de programmes tertiaires ou artisanaux situés en bordure ou intégrés aux futures opérations de logements, l'activité économique et commerciale « ne se décrète pas ». Elle doit au contraire se programmer dans sa diversité et sa complexité, à partir des dynamiques locales et des forces en présence, des contraintes opérationnelles et financières des différents acteurs, mais également du niveau d'ambition de la Maîtrise d'Ouvrage et des potentialités offertes par l'opération urbaine.

Ce module permet de comprendre comment la programmation urbaine permet d'interroger et de calibrer les surfaces d'activités et de commerces de manière pertinente, pour un équilibre négocié entre logiques économiques, réceptivité réelle du territoire et qualité recherchée du projet urbain.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Distinguer les enjeux urbains et opérationnels de la programmation des activités et des commerces
- Situer les logiques économiques et entrepreneuriales, les besoins spécifiques et la diversité des typologies du commerce et de l'activité
- Identifier les réseaux d'acteurs, les dynamiques territoriales ou locales structurantes et les facteurs de réussite d'une opération de commerces et/ou d'activités
- Adapter la méthode et utiliser les principaux outils de la programmation du commerce et des activités économiques dans le cadre d'une démarche de projet adaptée

PUBLIC

Chargé d'opération ou chef de projet en maîtrise d'ouvrage publique (Collectivité, Aménageur...), CAUE, EPF, ou Agence d'Urbanisme ; chef de projet ou chargé d'étude en bureau d'études ; architectes, urbanistes ou paysagistes, MOE indépendant.

PREREQUIS

Une pratique préalable dans le champ de l'urbanisme ou de l'aménagement est recommandée pour participer.

METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES MOBILISES

Le module en distanciel alterne des temps d'apprentissage illustrés par la présentation d'études de cas, des temps d'échanges collectifs, des temps d'exercice individuels et/ou collectifs (quiz, exercices rapides...), et des ateliers de mises en situation autour de cas pratiques. Le formateur s'appuiera sur des méthodes pédagogiques et des outils collaboratifs adaptés au format distanciel de la formation.

L'effectif pédagogique est limité à une douzaine de participants. La direction pédagogique participe à chaque classe virtuelle pour s'assurer de son bon déroulement. Le support de l'intervention est diffusé en format électronique à l'issue de la formation.

Pour accéder à la classe virtuelle, le stagiaire doit disposer d'un ordinateur, d'une connexion internet, ainsi que d'un micro (intégré à l'ordinateur ou en casque), et d'une webcam (facultatif). Un test technique est systématiquement proposé en amont de la classe virtuelle.

DEROULEMENT DU MODULE*

**Sous réserve de réorganisation de la journée par le ou les formateurs*

MATIN

- Le commerce en ville : représentations, pratiques et logiques d'acteurs
- Programmation commerciale : clarification des concepts et outils
- De la conception à la réalisation d'une polarité commerciale : acteurs, étapes, conditions de réussite
- Étude de cas

APRES-MIDI

- Le développement économique territorial : de l'injonction politique au principe de réalité
- Programmation et activités économiques : accompagner et traduire le potentiel de développement
- Les services associés à la programmation des activités économiques : services urbains, sociaux, conviviaux
- Bilan de la journée

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Questionnaire de pré-formation en ligne en amont de la formation
- Questionnaire de satisfaction et d'auto-évaluation des acquis à la fin de la session
- Attestation d'assiduité et attestation de fin de formation

TARIF ET MODALITES D'ACCES

570,00 € HT. Possibilité de prise en charge par votre OPCO.
Inscription possible jusqu'à la veille du module, sous réserve de places disponibles.

DUREE DU MODULE 7 heures

MODULES ASSOCIES

Dans le cadre d'un cursus à la carte, les modules n° 1, 6 et 8 peuvent compléter l'apprentissage.

INSCRIPTION, RENSEIGNEMENTS ET ASSISTANCE

Laura Serre : 01 40 34 91 74, joignable du lundi au vendredi de 9h à 17h. apu@attitudes-urbaines.com. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes en situation de handicap.